



Empowered lives.
Resilient nations.

Annual Work Plan

B0508 - Haiti - Port-au-Prince

Project: 00147169

Report Date: 7/1/2026

Project Title: HCFCPhase V du Renforcement institutionnel

Year: 2023

Output	Key Activities	Timeframe		Responsible Party	Planned Budget			
		Start	End		Fund	Donor	Budget Descr	Amount US\$
00133876 Le projet d'évaluation environnementale pour Haïti a été approuvé lors de la 84e réunion du Comité exécutif (ExCom) qui s'est tenue à Montréal. Il vise à aider le pays à remplir ses obligations initiales en matière de réduction progressive des hydrofluorocarbures (HFC), conformément à l'amendement de Kigali (KA). Conformément à la décision 79/46 du Comité exécutif, les activités de ce projet sont liées au lancement du processus de ratification et à la facilitation du registre et de l'élaboration d'outils de notification des HFC, au renforcement des capacités en matière de formation et à l'élaboration d'une stratégie nationale. Implementation de la stratégie nationale de contrôle des substances qui appauvrissent la couche d'ozone par le biais de l'Amendement de Kigali. Le ministère de l'Environnement est le coordonnateur de la mise en œuvre du Protocole de Montréal, sous l'égide duquel une Unité nationale d'ozone (UNO) a été établie pour coordonner les activités au niveau opérationnel. Le gouvernement d'Haïti a émis en 2008 un décret national qui a établi notamment un système d'autorisation et de contingentement visant à réglementer les importations de substances appauvrissant la couche d'ozone (SAO), y compris les HCFC. Haïti a appliqué ce décret et réussi à éliminer tous les CFC avant la fin de 2009. Le gouvernement prévoit amender le décret pour inclure les exportations de HCFC et les mélanges avec HCFC dans le système d'autorisation.	Collecte de données efficace et remise des rapports dans les délais prescrits	11/15/2022	12/31/2027		63030	MONTREAL PROTOCOL	74500 - Miscellaneous Expenses	2,000.00
					63030	MONTREAL PROTOCOL	71200 - International Consultants	4,000.00
	Consultations et coordination avec d'autres agences/parties prenantes nationales	11/15/2022	12/31/2027		63030	MONTREAL PROTOCOL	74500 - Miscellaneous Expenses	1,000.00
					63030	MONTREAL PROTOCOL	71300 - Local Consultants	7,000.00
					63030	MONTREAL PROTOCOL	75700 - Training, Workshops and Confer	2,000.00
	Gestion de projet/ Assistant Technique et support aux activités du projet	11/15/2022	12/31/2027		63030	MONTREAL PROTOCOL	72800 - Information Technology Equipmt	7,000.00
					63030	MONTREAL PROTOCOL	71400 - Contractual Services - Individ	5,000.00
					63030	MONTREAL PROTOCOL	63400 - Learning Costs	5,000.00
					63030	MONTREAL PROTOCOL	72300 - Materials & Goods	4,000.00
	Sensibilisation et partage d'informations	11/15/2022	12/31/2027		63030	MONTREAL PROTOCOL	74200 - Audio Visual&Print Prod Costs	6,000.00
					63030	MONTREAL PROTOCOL	74500 - Miscellaneous Expenses	2,000.00
					63030	MONTREAL PROTOCOL	75700 - Training, Workshops and Confer	6,000.00



Empowered lives.
Resilient nations.

Annual Work Plan

B0508 - Haiti - Port-au-Prince

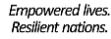
Project: 00147169

Report Date: 7/1/2026

Project Title: HCFCPhase V du Renforcement institutionnel

Year: 2023

Output	Key Activities	Timeframe		Responsible Party	Planned Budget			
		Start	End		Fund	Donor	Budget Descr	Amount US\$
00133876 Le projet d'évaluation environnementale pour Haïti a été approuvé lors de la 84e réunion du Comité exécutif (ExCom) qui s'est tenue à Montréal. Il vise à aider le pays à remplir ses obligations initiales en matière de réduction progressive des hydrofluorocarbures (HFC), conformément à l'amendement de Kigali (KA). Conformément à la décision 79/46 du Comité exécutif, les activités de ce projet sont liées au lancement du processus de ratification et à la facilitation du registre et de l'élaboration d'outils de notification des HFC, au renforcement des capacités en matière de formation et à l'élaboration d'une stratégie nationale. Implementation de la stratégie nationale de contrôle des substances qui appauvrissent la couche d'ozone par le biais de l'Amendement de Kigali. Le ministère de l'Environnement est le coordonnateur de la mise en œuvre du Protocole de Montréal, sous l'égide duquel une Unité nationale d'ozone (UNO) a été établie pour coordonner les activités au niveau opérationnel. Le gouvernement d'Haïti a émis en 2008 un décret national qui a établi notamment un système d'autorisation et de contingentement visant à réglementer les importations de substances appauvrissant la couche d'ozone (SAO), y compris les HCFC. Haïti a appliqué ce décret et réussi à éliminer tous les CFC avant la fin de 2009. Le gouvernement prévoit amender le décret pour inclure les exportations de HCFC et les mélanges avec HCFC dans le système d'autorisation.	Surveillance de la mise en œuvre des activités d'élimination et de la réduction de la consommation de Substances Contrôlées par le Protocole de Montréal dans les délais prescrits	11/15/2022	12/31/2027		63030	MONTREAL PROTOCOL	71300 - Local Consultants	5,000.00
					63030	MONTREAL PROTOCOL	75700 - Training, Workshops and Confer	2,000.00



B0508 - Haiti - Port-au-Prince

Report Date: 7/1/2026

Year: 2023

Output	Key Activities	Timeframe		Responsible Party	Planned Budget			
		Start	End		Fund	Donor	Budget Descr	Amount US\$
TOTAL					58,000.00			
GRAND TOTAL					58,000.00			



Empowered lives.
Resilient nations.

Annual Work Plan

B0508 - Haiti - Port-au-Prince

Project: 00147169

Report Date: 7/1/2026

Project Title: HCFCPhase V du Renforcement institutionnel

Year: 2024

Output	Key Activities	Timeframe		Responsible Party	Planned Budget			
		Start	End		Fund	Donor	Budget Descr	Amount US\$
00133876 Le projet d'évaluation environnementale pour Haïti a été approuvé lors de la 84e réunion du Comité exécutif (ExCom) qui s'est tenue à Montréal. Il vise à aider le pays à remplir ses obligations initiales en matière de réduction progressive des hydrofluorocarbures (HFC), conformément à l'amendement de Kigali (KA). Conformément à la décision 79/46 du Comité exécutif, les activités de ce projet sont liées au lancement du processus de ratification et à la facilitation du registre et de l'élaboration d'outils de notification des HFC, au renforcement des capacités en matière de formation et à l'élaboration d'une stratégie nationale. Implementation de la stratégie nationale de contrôle des substances qui appauvrissent la couche d'ozone par le biais de l'Amendement de Kigali. Le ministère de l'Environnement est le coordonnateur de la mise en œuvre du Protocole de Montréal, sous l'égide duquel une Unité nationale d'ozone (UNO) a été établie pour coordonner les activités au niveau opérationnel. Le gouvernement d'Haïti a émis en 2008 un décret national qui a établi notamment un système d'autorisation et de contingentement visant à réglementer les importations de substances appauvrissant la couche d'ozone (SAO), y compris les HCFC. Haïti a appliqué ce décret et réussi à éliminer tous les CFC avant la fin de 2009. Le gouvernement prévoit amender le décret pour inclure les exportations de HCFC et les mélanges avec HCFC dans le système d'autorisation.	Adoption/mise en œuvre de la législation et de la réglementation sur les Substances Contrôlées par le Protocole de Montréal pour réglementer et surveiller la consommation de SAO	11/15/2022	12/31/2027		63030	MONTREAL PROTOCOL	71300 - Local Consultants	12,000.00
					63030	MONTREAL PROTOCOL	75700 - Training, Workshops and Confer	1,000.00
	Collecte de données efficace et remise des rapports dans les délais prescrits	11/15/2022	12/31/2027		63030	MONTREAL PROTOCOL	71300 - Local Consultants	5,000.00
	Consultations et coordination avec d'autres agences/parties prenantes nationales	11/15/2022	12/31/2027		63030	MONTREAL PROTOCOL	75700 - Training, Workshops and Confer	2,000.00
	Coopération régionale et participation aux réunions du Protocole de Montréal	11/15/2022	12/31/2027		63030	MONTREAL PROTOCOL	71600 - Travel	6,000.00
	Gestion de projet/ Assistant Technique et support aux activités du projet	11/15/2022	12/31/2027		63030	MONTREAL PROTOCOL	71400 - Contractual Services - Individ	7,000.00
	Sensibilisation et partage d'informations	11/15/2022	12/31/2027		63030	MONTREAL PROTOCOL	75700 - Training, Workshops and Confer	17,000.00



Empowered lives.
Resilient nations.

Annual Work Plan

B0508 - Haiti - Port-au-Prince

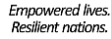
Project: 00147169

Report Date: 7/1/2026

Project Title: HCFCPhase V du Renforcement institutionnel

Year: 2024

Output	Key Activities	Timeframe		Responsible Party	Planned Budget			
		Start	End		Fund	Donor	Budget Descr	Amount US\$
00133876 Le projet d'évaluation environnementale pour Haïti a été approuvé lors de la 84e réunion du Comité exécutif (ExCom) qui s'est tenue à Montréal. Il vise à aider le pays à remplir ses obligations initiales en matière de réduction progressive des hydrofluorocarbures (HFC), conformément à l'amendement de Kigali (KA). Conformément à la décision 79/46 du Comité exécutif, les activités de ce projet sont liées au lancement du processus de ratification et à la facilitation du registre et de l'élaboration d'outils de notification des HFC, au renforcement des capacités en matière de formation et à l'élaboration d'une stratégie nationale. Implementation de la stratégie nationale de contrôle des substances qui appauvrissent la couche d'ozone par le biais de l'Amendement de Kigali. Le ministère de l'Environnement est le coordonnateur de la mise en œuvre du Protocole de Montréal, sous l'égide duquel une Unité nationale d'ozone (UNO) a été établie pour coordonner les activités au niveau opérationnel. Le gouvernement d'Haïti a émis en 2008 un décret national qui a établi notamment un système d'autorisation et de contingentement visant à réglementer les importations de substances appauvrissant la couche d'ozone (SAO), y compris les HCFC. Haïti a appliqué ce décret et réussi à éliminer tous les CFC avant la fin de 2009. Le gouvernement prévoit amender le décret pour inclure les exportations de HCFC et les mélanges avec HCFC dans le système d'autorisation.	Surveillance de la mise en œuvre des activités d'élimination et de la réduction de la consommation de Substances Contrôlées par le Protocole de Montréal dans les délais prescrits	11/15/2022	12/31/2027		63030	MONTREAL PROTOCOL	75700 - Training, Workshops and Confer	5,000.00
					63030	MONTREAL PROTOCOL	71200 - International Consultants	5,000.00
					63030	MONTREAL PROTOCOL	71300 - Local Consultants	5,000.00
					63030	MONTREAL PROTOCOL	71600 - Travel	4,000.00
					63030	MONTREAL PROTOCOL	74500 - Miscellaneous Expenses	1,000.00



B0508 - Haiti - Port-au-Prince

Report Date: 7/1/2026

Year: 2024

Output	Key Activities	Timeframe		Responsible Party	Planned Budget			
		Start	End		Fund	Donor	Budget Descr	Amount US\$
TOTAL								70,000.00
GRAND TOTAL								70,000.00



Empowered lives.
Resilient nations.

Annual Work Plan

B0508 - Haiti - Port-au-Prince

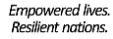
Project: 00147169

Report Date: 7/1/2026

Project Title: HCFCPhase V du Renforcement institutionnel

Year: 2025

Output	Key Activities	Timeframe		Responsible Party	Planned Budget			
		Start	End		Fund	Donor	Budget Descr	Amount US\$
00133876 Le projet d'évaluation environnementale pour Haïti a été approuvé lors de la 84e réunion du Comité exécutif (ExCom) qui s'est tenue à Montréal. Il vise à aider le pays à remplir ses obligations initiales en matière de réduction progressive des hydrofluorocarbures (HFC), conformément à l'amendement de Kigali (KA). Conformément à la décision 79/46 du Comité exécutif, les activités de ce projet sont liées au lancement du processus de ratification et à la facilitation du registre et de l'élaboration d'outils de notification des HFC, au renforcement des capacités en matière de formation et à l'élaboration d'une stratégie nationale. Implementation de la stratégie nationale de contrôle des substances qui appauvrissent la couche d'ozone par le biais de l'Amendement de Kigali. Le ministère de l'Environnement est le coordonnateur de la mise en œuvre du Protocole de Montréal, sous l'égide duquel une Unité nationale d'ozone (UNO) a été établie pour coordonner les activités au niveau opérationnel. Le gouvernement d'Haïti a émis en 2008 un décret national qui a établi notamment un système d'autorisation et de contingentement visant à réglementer les importations de substances appauvrissant la couche d'ozone (SAO), y compris les HCFC. Haïti a appliqué ce décret et réussi à éliminer tous les CFC avant la fin de 2009. Le gouvernement prévoit amender le décret pour inclure les exportations de HCFC et les mélanges avec HCFC dans le système d'autorisation.	Consultations et coordination avec d'autres agences/parties prenantes nationales	11/15/2022	12/31/2027		63030	MONTREAL PROTOCOL	75700 - Training, Workshops and Confer	10,000.00
	Gestion de projet/ Assistant Technique et support aux activités du projet	11/15/2022	12/31/2027		63030	MONTREAL PROTOCOL	71300 - Local Consultants	10,000.00
	Sensibilisation et partage d'informations	11/15/2022	12/31/2027		63030	MONTREAL PROTOCOL	75700 - Training, Workshops and Confer	6,566.00



B0508 - Haiti - Port-au-Prince

Report Date: 7/1/2026

Year: 2025

Output	Key Activities	Timeframe		Responsible Party	Planned Budget			
		Start	End		Fund	Donor	Budget Descr	Amount US\$
TOTAL								26,566.00
GRAND TOTAL								26,566.00



Empowered lives.
Resilient nations.

Annual Work Plan

B0508 - Haiti - Port-au-Prince

Project: 00147169

Report Date: 7/1/2026

Project Title: HCFCPhase V du Renforcement institutionnel

Year: 2026

Output	Key Activities	Timeframe		Responsible Party	Planned Budget			
		Start	End		Fund	Donor	Budget Descr	Amount US\$
00133876 Le projet d'évaluation environnementale pour Haïti a été approuvé lors de la 84e réunion du Comité exécutif (ExCom) qui s'est tenue à Montréal. Il vise à aider le pays à remplir ses obligations initiales en matière de réduction progressive des hydrofluorocarbures (HFC), conformément à l'amendement de Kigali (KA). Conformément à la décision 79/46 du Comité exécutif, les activités de ce projet sont liées au lancement du processus de ratification et à la facilitation du registre et de l'élaboration d'outils de notification des HFC, au renforcement des capacités en matière de formation et à l'élaboration d'une stratégie nationale. Implementation de la stratégie nationale de contrôle des substances qui appauvrissent la couche d'ozone par le biais de l'Amendement de Kigali. Le ministère de l'Environnement est le coordonnateur de la mise en œuvre du Protocole de Montréal, sous l'égide duquel une Unité nationale d'ozone (UNO) a été établie pour coordonner les activités au niveau opérationnel. Le gouvernement d'Haïti a émis en 2008 un décret national qui a établi notamment un système d'autorisation et de contingentement visant à réglementer les importations de substances appauvrissant la couche d'ozone (SAO), y compris les HCFC. Haïti a appliqué ce décret et réussi à éliminer tous les CFC avant la fin de 2009. Le gouvernement prévoit amender le décret pour inclure les exportations de HCFC et les mélanges avec HCFC dans le système d'autorisation.	Adoption/mise en œuvre de la législation et de la réglementation sur les Substances Contrôlées par le Protocole de Montréal pour réglementer et surveiller la consommation de SAO	11/15/2022	12/31/2027		63030	MONTREAL PROTOCOL	71300 - Local Consultants	10,000.00
					63030	MONTREAL PROTOCOL	72800 - Information Technology Equipmt	20,000.00
					63030	MONTREAL PROTOCOL	75700 - Training, Workshops and Confer	5,000.00
	Collecte de données efficace et remise des rapports dans les délais prescrits	11/15/2022	12/31/2027		63030	MONTREAL PROTOCOL	71200 - International Consultants	5,000.00
					63030	MONTREAL PROTOCOL	71300 - Local Consultants	500.00
	Consultations et coordination avec d'autres agences/parties prenantes nationales	11/15/2022	12/31/2027		63030	MONTREAL PROTOCOL	75700 - Training, Workshops and Confer	11,000.00
	Coopération régionale et participation aux réunions du Protocole de Montréal	11/15/2022	12/31/2027		63030	MONTREAL PROTOCOL	71600 - Travel	5,000.00
	Gestion de projet/ Assistant Technique et support aux activités du projet	11/15/2022	12/31/2027		63030	MONTREAL PROTOCOL	71400 - Contractual Services - Individ	21,000.00
					63030	MONTREAL PROTOCOL	63400 - Learning Costs	23,460.00
	Sensibilisation et partage d'informations	11/15/2022	12/31/2027		63030	MONTREAL PROTOCOL	74200 - Audio Visual&Print Prod Costs	7,500.00
					63030	MONTREAL PROTOCOL	75700 - Training, Workshops and Confer	40,000.00



Empowered lives.
Resilient nations.

Annual Work Plan

B0508 - Haiti - Port-au-Prince

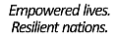
Project: 00147169

Report Date: 7/1/2026

Project Title: HCFCPhase V du Renforcement institutionnel

Year: 2026

Output	Key Activities	Timeframe		Responsible Party	Planned Budget			
		Start	End		Fund	Donor	Budget Descr	Amount US\$
00133876 Le projet d'évaluation environnementale pour Haïti a été approuvé lors de la 84e réunion du Comité exécutif (ExCom) qui s'est tenue à Montréal. Il vise à aider le pays à remplir ses obligations initiales en matière de réduction progressive des hydrofluorocarbures (HFC), conformément à l'amendement de Kigali (KA). Conformément à la décision 79/46 du Comité exécutif, les activités de ce projet sont liées au lancement du processus de ratification et à la facilitation du registre et de l'élaboration d'outils de notification des HFC, au renforcement des capacités en matière de formation et à l'élaboration d'une stratégie nationale. Implementation de la stratégie nationale de contrôle des substances qui appauvrissent la couche d'ozone par le biais de l'Amendement de Kigali. Le ministère de l'Environnement est le coordonnateur de la mise en œuvre du Protocole de Montréal, sous l'égide duquel une Unité nationale d'ozone (UNO) a été établie pour coordonner les activités au niveau opérationnel. Le gouvernement d'Haïti a émis en 2008 un décret national qui a établi notamment un système d'autorisation et de contingentement visant à réglementer les importations de substances appauvrissant la couche d'ozone (SAO), y compris les HCFC. Haïti a appliqué ce décret et réussi à éliminer tous les CFC avant la fin de 2009. Le gouvernement prévoit amender le décret pour inclure les exportations de HCFC et les mélanges avec HCFC dans le système d'autorisation.	Surveillance de la mise en œuvre des activités d'élimination et de la réduction de la consommation de Substances Contrôlées par le Protocole de Montréal dans les délais prescrits	11/15/2022	12/31/2027		63030	MONTREAL PROTOCOL	71200 - International Consultants	6,500.00
					63030	MONTREAL PROTOCOL	75700 - Training, Workshops and Confer	18,500.00



B0508 - Haiti - Port-au-Prince

Report Date: 7/1/2026

Year: 2026

Output	Key Activities	Timeframe		Responsible Party	Planned Budget			
		Start	End		Fund	Donor	Budget Descr	Amount US\$
TOTAL								173,460.00
GRAND TOTAL								173,460.00



Empowered lives.
Resilient nations.

Annual Work Plan

B0508 - Haiti - Port-au-Prince

Project: 00147169

Report Date: 7/1/2026

Project Title: HCFCPhase V du Renforcement institutionnel

Year: 2027

Output	Key Activities	Timeframe		Responsible Party	Planned Budget			
		Start	End		Fund	Donor	Budget Descr	Amount US\$
00133876 Le projet d'évaluation environnementale pour Haïti a été approuvé lors de la 84e réunion du Comité exécutif (ExCom) qui s'est tenue à Montréal. Il vise à aider le pays à remplir ses obligations initiales en matière de réduction progressive des hydrofluorocarbures (HFC), conformément à l'amendement de Kigali (KA). Conformément à la décision 79/46 du Comité exécutif, les activités de ce projet sont liées au lancement du processus de ratification et à la facilitation du registre et de l'élaboration d'outils de notification des HFC, au renforcement des capacités en matière de formation et à l'élaboration d'une stratégie nationale. Implementation de la stratégie nationale de contrôle des substances qui appauvrissent la couche d'ozone par le biais de l'Amendement de Kigali. Le ministère de l'Environnement est le coordonnateur de la mise en œuvre du Protocole de Montréal, sous l'égide duquel une Unité nationale d'ozone (UNO) a été établie pour coordonner les activités au niveau opérationnel. Le gouvernement d'Haïti a émis en 2008 un décret national qui a établi notamment un système d'autorisation et de contingentement visant à réglementer les importations de substances appauvrissant la couche d'ozone (SAO), y compris les HCFC. Haïti a appliqué ce décret et réussi à éliminer tous les CFC avant la fin de 2009. Le gouvernement prévoit amender le décret pour inclure les exportations de HCFC et les mélanges avec HCFC dans le système d'autorisation.	Adoption/mise en œuvre de la législation et de la réglementation sur les Substances Contrôlées par le Protocole de Montréal pour réglementer et surveiller la consommation de SAO	11/15/2022	12/31/2027		63030	MONTREAL PROTOCOL	71300 - Local Consultants	10,000.00
					63030	MONTREAL PROTOCOL	72800 - Information Technology Equipmt	8,000.00
					63030	MONTREAL PROTOCOL	75700 - Training, Workshops and Confer	5,000.00
	Collecte de données efficace et remise des rapports dans les délais prescrits	11/15/2022	12/31/2027		63030	MONTREAL PROTOCOL	71300 - Local Consultants	500.00
					63030	MONTREAL PROTOCOL	71200 - International Consultants	5,000.00
	Consultations et coordination avec d'autres agences/parties prenantes nationales	11/15/2022	12/31/2027		63030	MONTREAL PROTOCOL	75700 - Training, Workshops and Confer	7,000.00
	Gestion de projet/ Assistant Technique et support aux activités du projet	11/15/2022	12/31/2027		63030	MONTREAL PROTOCOL	63400 - Learning Costs	20,500.00
					63030	MONTREAL PROTOCOL	71400 - Contractual Services - Individ	3,000.00
	Sensibilisation et partage d'informations	11/15/2022	12/31/2027		63030	MONTREAL PROTOCOL	75700 - Training, Workshops and Confer	10,000.00
					63030	MONTREAL PROTOCOL	74200 - Audio Visual&Print Prod Costs	7,500.00



Empowered lives.
Resilient nations.

Annual Work Plan

B0508 - Haiti - Port-au-Prince

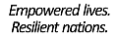
Project: 00147169

Report Date: 7/1/2026

Project Title: HCFCPhase V du Renforcement institutionnel

Year: 2027

Output	Key Activities	Timeframe		Responsible Party	Planned Budget			
		Start	End		Fund	Donor	Budget Descr	Amount US\$
00133876 Le projet d'évaluation environnementale pour Haïti a été approuvé lors de la 84e réunion du Comité exécutif (ExCom) qui s'est tenue à Montréal. Il vise à aider le pays à remplir ses obligations initiales en matière de réduction progressive des hydrofluorocarbures (HFC), conformément à l'amendement de Kigali (KA). Conformément à la décision 79/46 du Comité exécutif, les activités de ce projet sont liées au lancement du processus de ratification et à la facilitation du registre et de l'élaboration d'outils de notification des HFC, au renforcement des capacités en matière de formation et à l'élaboration d'une stratégie nationale. Implementation de la stratégie nationale de contrôle des substances qui appauvrissent la couche d'ozone par le biais de l'Amendement de Kigali. Le ministère de l'Environnement est le coordonnateur de la mise en œuvre du Protocole de Montréal, sous l'égide duquel une Unité nationale d'ozone (UNO) a été établie pour coordonner les activités au niveau opérationnel. Le gouvernement d'Haïti a émis en 2008 un décret national qui a établi notamment un système d'autorisation et de contingentement visant à réglementer les importations de substances appauvrissant la couche d'ozone (SAO), y compris les HCFC. Haïti a appliqué ce décret et réussi à éliminer tous les CFC avant la fin de 2009. Le gouvernement prévoit amender le décret pour inclure les exportations de HCFC et les mélanges avec HCFC dans le système d'autorisation.	Surveillance de la mise en œuvre des activités d'élimination et de la réduction de la consommation de Substances Contrôlées par le Protocole de Montréal dans les délais prescrits	11/15/2022	12/31/2027		63030	MONTREAL PROTOCOL	71200 - International Consultants	3,500.00
					63030	MONTREAL PROTOCOL	75700 - Training, Workshops and Confer	11,500.00



B0508 - Haiti - Port-au-Prince

Report Date: 7/1/2026

Year: 2027

Output	Key Activities	Timeframe		Responsible Party	Planned Budget			
		Start	End		Fund	Donor	Budget Descr	Amount US\$
TOTAL								91,500.00
GRAND TOTAL								91,500.00